



AFFICHAGE annonce en vitrine

Par Titi

Bonjour,

Je suis une société d'études de rénovations immobilières, et locataire du local commercial professionnel dans lequel j'exerce.

Ai-je le droit d'afficher en vitrine un panneau d'annonces de locations d'appartements qui m'appartiennent personnellement, si oui suis-je tenu à toutes les obligations d'affichage.

Merci pour l'aide que vous pourriez m'apporter.

Bonne journée.

Par ESP

Bonjour

Je ne pense pas que cela pose problème dans la mesure où la rédaction de votre annonce ne prête pas à confusion.

Par Titi

Merci beaucoup pour votre réponse.

Cordialement.

Par ESP

C'est bien peu...plus un avis, car je n'ai rien sur ce sujet.